

Avril 2025 - N°342

Blamont Infos



CONSEIL MUNICIPAL DE BLAMONT MANDAT 2020-2026

Séance n°38 - Session ordinaire du 25 mars 2025

Compte rendu succinct de séance - Compte rendu complet consultable en mairie ou sur l'application Intramuros

Présents : Laurent Belot, Joël Carpent, Serge Delfils, Daniel Gein, Fabrice Humbert, Jean-Jacques Lamboley, Patricia Meunier, Claude Perrot, Maud Petit, Marie-Hélène Poutot, Marie-Claire Riche, Pierre Riot, Sandrine Scotton, Julie Vuillemenot.

Membres absents excusés : Nadine Francès

Le Maire ouvre la séance en rappelant qu'il s'agit de l'avant dernier budget voté pour le mandat municipal 2020 2026.

Pour 2026, le Conseil aura obligation de voter le budget avant la fin du mandat, afin de pouvoir transmettre une commune en ordre de marche à l'équipe suivante.

Il explique que le budget 2025 est un budget de fin de mandat, qui voit s'achever tous les grands projets menés depuis 2020.

1.Compte Administratif 2024 – DCM n° 2025-02

	Investissement	Fonctionnement
Recettes	378 822.02 €	1 008 911.67 €
Dépenses	424 109.95 €	801 884.18 €
Total	- 45 287.93 €	207 027.49 €
<i>Résultat 2024</i>	<i>161 739.56 €</i>	

VOTE : Le Conseil, sous la présidence de Jean-Jacques LAMBOLEY, 1er adjoint, le Maire ayant quitté la salle au moment du vote, approuve à l'unanimité le Compte Administratif 2024 du Budget Principal présenté par le Maire, dont les résultats sont conformes au Compte de gestion du Percepteur.

2.Compte de gestion 2024 – DCM n° 2025-03

VOTE : Le Conseil approuve à l'unanimité le Compte de gestion 2024 du Budget Principal du Percepteur, dont les résultats présentés sont conformes au Compte Administratif 2024 de ce même service.

3.Affectation de résultat 2024 – DCM n° 2025-04

FONCTIONNEMENT	
Résultat exercice 2024	207 027.49 €
Résultat antérieur reporté	147 639.32 €
Résultat à affecter	354 666.81 €
INVESTISSEMENT	
Résultat exercice 2024	- 45 287.93 €
Résultat antérieur reporté	- 47 466.91 €
Solde exécution investissement D001	- 92 754.84 €
Solde des restes à réaliser de 2024	- 36 816.70 €
Besoin de financement investissement	- 129 571.04 €
AFFECTATION	
Affectation en recettes d'investissement R1068	129 571.04 €
Report en fonctionnement R002	225 095.27 €

VOTE : Le Conseil, à l'unanimité, accepte l'affectation de résultat proposée.

4.Taxes 2025 – DCM n° 2025-05

Le Maire propose les taux suivants, identiques à ceux des années précédentes (pas de hausse), qui seront appliqués aux bases 2025 par l'administration fiscale, à savoir :

- Taxe sur le Foncier Bâti : 35.56 % (part département + part commune)
- Taxe sur le Foncier Non Bâti : 19.54 %
- Taxe d'Habitation : 10.00 %

Au vu des bases de cette année, l'estimation de la recette émanant de ces trois taxes est de 278 123 € pour la commune.

VOTE : Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité de fixer les taux communaux pour l'année 2025 comme suit :

- Taxe d'Habitation : 10 %
- Taxe sur le Foncier Bâti : 35.56 %
- Taxe sur le Foncier Non Bâti : 19.54 %

5. Budget Primitif 2025 et fongibilité des crédits – DCM n° 2025-06

Question présentée par Serge DELFILS

Le Maire présente les chiffres du Budget Primitif (BP) 2025 de la commune chapitre par chapitre. Les grandes orientations du budget principal pour cette année sont les suivantes :

Section de fonctionnement :

Les dépenses et les recettes de fonctionnement s'équilibrent à hauteur de 982 345.27 €
Le prélèvement proposé de la section de fonctionnement pour la section d'investissement est de 194 515.24 €

Section d'investissement :

Les dépenses et les recettes d'investissement s'équilibrent à hauteur de 710 996.05 €, incluant un solde de restes à réaliser de 229 614.57 € en dépenses et de 192 797.87 € en recettes

Il est également proposé au Conseil de déléguer au maire la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel (règle de fongibilité des crédits).

VOTE : Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- adopte le Budget Primitif 2025 tel que présenté
- autorise le Maire à procéder, à compter de l'exercice 2025, à des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section.

6. Subventions 2025 – DCM n° 2025-07

ASSOCIATIONS	Ddes 2025	Attributions 2025	ASSOCIATIONS	Ddes 2025	Attributions 2025
ACCA	250.00 €	250.00 €	Coop. scolaire Primaire	600.00 €	600.00 €
Amicale des Sapeurs-pompiers			A.F.P.A.D SOLI-CITES	Pas de somme	200.00 €
FC Autechaux/Roches	Pas de somme	300.00 €	Cheval comtois	Pas de somme	300.00 €
MPT Blamont			Collège de Blamont		
Anciens Combattants	Pas de somme	50.00 €	CATAMARAN - Gp spéléo		
Chorale FaSolUt	Pas de somme	300.00 €	GAÏA ENERGIE		
Musculation	Pas de somme	500.00 €	PONT DE ROIDE CLASSE ULIS	565.00 €	565.00 €
Judo			PONT DE ROIDE CLASSE ULIS - Voyage	145.00 €	145.00 €
Souvenir Français	60.00 €	60.00 €	Ass. Mémoire et Souvenir de la Résistance du Pays de Montbe. Et du Lomont		100.00 €
Théâtre Les Zygomatics			CAF -- FSL		
Amis de l'Orgue	Pas de somme	250.00 €	CAF -- FAAD		
Amis de la Doue	Pas de somme	150.00 €	TOTAL	2 220.00 €	4 370.00 €
Coop. scolaire maternelle	600.00 €	600.00 €			

VOTE : Le Conseil, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, d'attribuer les subventions de fonctionnement aux associations selon la liste établie, pour l'année 2025.

7. Modification du plan de financement du cabinet médical – DCM n° 2025-08

Suite à l'évolution du plan de financement possible du projet de cabinet médical, il convient de modifier la délibération n° 2024-39 du 21 octobre 2024.

En effet, Pays de Montbéliard Agglomération (PMA) a mis en place, par délibération du 29/06/2023, une aide pour les projets permettant la pérennisation de l'offre de santé présente sur le territoire. En marge du fonds de concours, cette par-

icipation financière ne peut excéder 40 000 € ou 10% du coût global du projet.
Le Maire propose donc le nouveau plan de financement suivant pour le projet :

Dépenses :		Recettes :	
Achat du plateau :	170 000 €	Vente maison :	40 000 €
Frais de notaire :	17 000 €	Fonds de concours PMA :	40 000 €
Travaux d'aménagement :	170 000 €	Aide PMA « Santé » :	35 000 €
Aménagement des abords :	10 000 €	Emprunt :	170 000 €
TOTAL :	367 000 €	Fonds propres :	82 000 €
		TOTAL :	367 000 €

VOTE : Le Conseil, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- D'approuver le nouveau plan de financement proposé pour le projet de cabinet médical
- D'autoriser le Maire à déposer les demandes d'aides présentées auprès de Pays de Montbéliard Agglomération et à signer tous les documents afférents
- D'autoriser le Maire à consulter des organismes bancaires pour un emprunt de 170 000 €
- D'inscrire les crédits nécessaires au budget 2025

8.Terrains Mignerey : prolongation du portage par l'EPF – DCM n° 2025-09

L'Établissement Public Foncier (EPF) porte pour la commune l'achat des terrains Mignerey depuis mai 2021. Le portage initial était de 4 ans et s'achève au 12/05/2025.

L'EPF propose de renouveler le portage pour une première période allant jusqu'au 12/07/2027, aux mêmes conditions que précédemment.

- Une maison d'habitation de 160 m², valeur 115 000 €
 - Une dépendance bâtie de 100 m², valeur 25 000 €
 - Un hangar de stockage de 750 m², valeur 94 000 €
 - Un terrain d'assiette de 1 ha 12 a 09 ca valeur 466 000 €
- Total valeur 700 000 €**

En 2023, le portage a été actualisé à la suite de la vente du terrain au département pour la construction du GYMNASSE du COLLEGE au prix de vente de 256 773 €. Il reste donc 443 227 € dans le portage.

VOTE : Le Conseil, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- De prolonger le portage de 2 ans, jusqu'au 12/07/2027
- D'autoriser le Maire à signer l'avenant à la convention opérationnelle de prolongation de portage et tout document y afférent.

9.ONF : Programme de travaux 2025 – DCM n° 2025-10

L'ONF propose cette année un programme de 27 148.86 € HT en investissement et 634.20 € HT en fonctionnement, soit un montant total de 27 783.06 € HT, soit 30 561.37 € TTC.

La Commission Forêt a travaillé, en partenariat avec l'ONF, pour que ce programme corresponde aux travaux strictement nécessaires à l'entretien de la forêt communale pour 2025. Il est d'ailleurs précisé que, suite au Plan de Relance Forestier et pour pallier à tout risque de remboursement de la subvention perçue dans ce cadre, 1 300 plants vont être réintroduits sur site. Il est proposé de valider ce devis.

VOTE : Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité :

- D'approuver le programme de travaux annuels proposé par l'ONF pour un montant de 27 783.06 € HT, soit 30 561.37 € TTC,
- D'autoriser le Maire à signer ce devis et toutes les pièces afférentes,
- D'inscrire les sommes correspondantes au budget 2025.

10.Renouvellement bail A64 – M. CHÊNE – DCM n° 2025-11

La commune loue à Monsieur Julien CHÊNE, demeurant à Damvant (Suisse), la parcelle cadastrée C 56 au lieu-dit « La pâture de Danache », d'une contenance de 40 ha.

Le bail est arrivé à échéance le 28 février 2025.

Monsieur CHÊNE en sollicite le renouvellement dans les mêmes conditions et pour la même durée. Le fermage pour cette année s'est élevé à la somme de 9 018,95 €.

VOTE : Le Conseil, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de renouveler, à l'identique, le bail à ferme A64 consenti à Monsieur Julien CHÊNE pour la parcelle C 56, pour une durée de neuf ans à compter du 1er mars 2025 et pour un montant annuel initial de 9 018,95 €

11. Convention de mise à disposition de l'appartement des haras – DCM n° 2025-12

Madame Gabrielle ALEXANDRE, artiste-auteur demeurant à Marseille, est affectée à Blamont du 1er février au 30 juin 2025 dans le cadre de la résidence « Création en Cours », organisée par les ateliers Médicis en relation avec l'Éducation Nationale.

Pour ce projet artistique, elle est chargée de la réalisation d'un film à partir d'un conte imaginé entièrement (textes, costumes, etc...) par les enfants de la classe de CM1 CM2.

Actuellement logée dans l'appartement des haras, le Maire demande au Conseil de régulariser la situation en validant une convention de mise à la disposition des locaux à titre gracieux à Mme ALEXANDRE. Celle-ci a d'ores et déjà souscrit une assurance en responsabilité civile et un état des lieux a été dressé.

VOTE : Le Conseil, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- De valider la mise à disposition gracieuse du logement des haras à Madame Gabrielle ALEXANDRE jusqu'à la fin de sa mission auprès de l'école élémentaire, soit le 30/06/2025
- D'autoriser le Maire à signer la convention correspondante.

12. Convention Conseil départemental du Doubs – Entretien des espaces verts aux abords du gymnase – DCM n° 2025-13

Suite à la construction du gymnase, le Conseil départemental demande à la commune une prise en charge de l'entretien des abords (tonte des espaces verts, déneigement des voies d'accès et du parking, ...) à titre gracieux.

VOTE : Le Conseil, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- D'accepter la prise en charge, à titre gracieux, de l'entretien des abords du gymnase
- Autorise le Maire à signer la convention avec le Conseil départemental du Doubs

13. Convention Centre de gestion du Doubs : consultation volet « Santé » – DCM n° 2025-14

L'ordonnance N°2021-175 du 17 février 2021, relative à la protection sociale complémentaire dans la fonction publique, instaure, à compter du 1er janvier 2026, une participation financière obligatoire des employeurs aux contrats « Santé » des agents. Les Centre de gestion (CDG) peuvent conclure, pour le compte des collectivités territoriales, des conventions de participation pour couvrir leurs agents. Une procédure de mise en concurrence transparente et non discriminatoire doit donc être réalisée.

Il est donc possible de mandater le CDG25 afin de mener, pour le compte de la collectivité, cette procédure de consultation sans obligation d'adhérer ensuite à la convention établie.

VOTE : Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Souhaite s'engager dans une démarche visant à faire bénéficier ses agents d'une participation financière à leur protection sociale complémentaire dans le cadre d'une convention de participation pour le risque « Santé »
- Mandate le CDG25 afin de mener pour son compte la procédure de mise en concurrence nécessaire à la conclusion d'une convention de participation pour le risque « Santé »
- Mandate le CDG25 afin de solliciter dans le cadre du risque « Santé » les régimes de retraite afin d'obtenir des statistiques relatives à la population retraitée qui « ... les données non nominatives relatives au sexe, à l'âge et au niveau moyen des pensions... »
- Prend acte que son adhésion à cette convention de participation n'interviendra qu'à l'issue de la procédure menée par le CDG25 par délibération et après convention avec le CDG25, étant précisé qu'après avoir pris connaissance des tarifs et garanties proposés, la collectivité aura la faculté de ne pas signer la convention de participation souscrite par le CDG25.

14. Entretien de voirie – Blowpatcher : choix de l'entreprise – DCM n° 2025-15

Afin d'entretenir les voiries de la commune, il est proposé, comme les années précédentes, de mandater une entreprise pour réaliser du Blow patcher.

Deux entreprises ont été consultées pour 3 journées de travail :

Colas : 9 450 € HT, soit 11 340 € TTC

Roger Martin : 9 000 € HT, soit 10 800 € TTC

VOTE : Le Conseil, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- De retenir l'offre de la société ROGER MARTIN pour un montant de 9 000 € HT, soit 10 800 € TTC
- D'inscrire la dépense au budget 2025.

15. Chaufferie des bâtiments communaux : raccordement au réseau de chaleur / choix de l'entreprise – DCM n° 2025-16

Suite à la mise en service progressive du réseau de chaleur prévue courant septembre 2025, il est expliqué que la commune doit procéder aux démontages des chaudières, à la neutralisation des citernes à mazout et aux raccordements de ses installations sur les échangeurs du SYDED.

4 entreprises ont été consultées. La commune a reçu 3 offres :

Comparatif des offres reçues

	G2T	Vautrin	Vinci	Courvoisier
Date de la visite	23,12,2024	13,12,2024	14,01,2025	21,01,2025
Date du devis	30,01,2025	30,01,2025	30,01,2025	X
N° devis	00723A	1304	D25,01,DCA-0013	X
Mairie HT	4 885,42 €	9 030,20 €	13 667,00 €	Renonce
Maternelle HT	5 984,59 €	9 440,20 €	14 079,14 €	Renonce
La Poste HT	4 764,14 €	6 023,00 €	8 816,52 €	Renonce
Elémentaire HT	12 392,21 €	12 733,20 €	14 887,07 €	Renonce
MPT / Presbytère HT	5 898,81 €	5 326,20 €	11 090,06 €	Renonce
Divers et imprévus	1 000,00 €	- €	1 000,00 €	Renonce
Total commune HT	34 925,17 €	42 552,80 €	63 539,79 €	- €

Suite à ce comparatif, en accord avec l'EHPAD, une négociation de volume d'affaire a été faite avec l'entreprise G2T (1ère au classement). Il est précisé que l'entreprise G2T sera sur place pour les mandats du SYDED (chaufferie et mise en place des échangeurs)

Mairie HT	4 885,42 €
Maternelle HT	5 984,59 €
La Poste HT	4 764,14 €
Elémentaire HT	12 392,21 €
MPT / Presbytère HT	5 898,81 €
Divers et imprévus	- €
FORFAIT HT	33 000,00 €

Cette proposition forfaitaire de 33 000€ HT est valable pour la commune, si l'EHPAD mandate également l'entreprise G2T pour ses propres travaux.

Suite à cette présentation, il est proposé d'attribuer les travaux à l'entreprise G2T pour un montant de 33 000 € HT, soit 39 600 € TTC.

VOTE :: Le Conseil, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- De retenir l'offre de la société G2T, pour un montant de 33 000 € HT, soit 39 600 € TTC
- D'autoriser le Maire à signer tout document afférent à cette commande
- D'inscrire cette dépense au budget 2025.

16. Bike Park – DCM n° 2025-17

Suite à l'affiliation de l'association « Lomont Bike Park », présidée par M. Vincent DEVLAMYNCK, à la Fédération Française de Cyclisme, il est nécessaire de délibérer afin de régulariser leur utilisation des parcelles n° 9 et 10 de la forêt communale. Cette autorisation, rédigée par les services de l'ONF, permet d'encadrer l'exploitation des lieux, d'identifier l'association et d'acter la prise en charge des frais de convention par la commune.

VOTE : Le Conseil, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- D'autoriser l'association « Lomont Bike Park » à s'installer sur les parcelles 9 et 10 de la forêt communale pour une durée de 3 ans à compter du 01/04/2025
- D'autoriser le Maire à signer la demande de concession pour l'exploitation des parcelles 9 et 10 de la forêt communale par l'association « Lomont Bike Park » et toutes les pièces s'y rapportant
- D'acter la prise en charge par la commune des frais de convention facturés par l'ONF

Malgré l'accord donné, le Maire demande que des renseignements soient pris pour d'éventuels contrôles de sécurité sur les parcours mis en place.

17. – Extension des horaires du périscolaire – Rentrée 2025-2026 DCM n° 2025-18

Suite à l'essai d'extension des horaires du périscolaire sur l'année scolaire 2024-2025 et au vu de la fréquentation du créneau du matin, il est proposé de maintenir l'accueil à partir de 7h00 à la rentrée 2025-2026 mais pas celui du soir au-delà de 18h00.

VOTE : Le Conseil, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de maintenir l'accueil périscolaire à partir de 7h00 à la rentrée 2025-2026 et de supprimer celui du soir au-delà de 18h00.

Discussions :

Questions diverses

- Le Maire remercie Maud PETIT et l'ACCA de Blamont pour l'organisation de la journée de nettoyage du village.
- Fermeture d'une classe à l'école élémentaire : la décision étant désormais officielle, le Maire souhaite remercier les parents d'élèves pour leur mobilisation, Marie-Hélène POUTOT pour son aide dans ce dossier et Claude PERROT pour sa participation active à la réalisation du Bulletin d'Info spécial.
- Les travaux du réseau de chaleur se déroulent particulièrement bien. Un pot de remerciement va être organisé conjointement par l'EHPAD, le collège et la mairie à destination des ouvriers.
- Le Maire remercie également Fabrice HUMBERT pour sa grande implication dans la bonne réalisation et le suivi de ces travaux.
- Claude PERROT demande qu'une réflexion soit engagée sur les solutions qui pourront être mises en place en cas de problème d'accès à l'électricité sur notre village notamment la station de traitement d'eau potable.
- Suite à la demande de Laurent BELOT, Claude PERROT fait un bilan de l'opération Capitale Française de la Culture

Séance levée à 22h40, le secrétaire de séance

EMPLOI D'ÉTÉ

Mairie de Blamont - Service technique

Les jeunes, filles ou garçons, résidant à Blamont et âgés de plus de 16 ans au 1er jour de travail, peuvent postuler à un emploi d'été durant les mois de juillet et août.

Ils doivent faire parvenir un courrier au secrétariat de mairie **AVANT LE 23 MAI**, délai de rigueur. Ce courrier précisera les motivations et les périodes de disponibilité.

Périodes de travail : 50 heures par quinzaine

- Du lundi 30 juin au vendredi 11 juillet inclus
- Du mardi 15 juillet au vendredi 25 juillet inclus
- Du lundi 28 juillet au vendredi 8 août inclus
- Du lundi 11 août au vendredi 22 août inclus

Le choix des candidats se fera par tirage au sort le 27 mai.

INFOS PRATIQUES - *Les horaires d'accueil du public*

MAIRIE

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi matins
de 10h00 à 12h00

Lundi après-midi de 16h00 à 18h00

Mercredi après-midi de 15h30 à 17h30



MÉDIATHÈQUE

Mardi de 15h30 à 18h00

Mercredi de 10h00 à 12h00
et de 14h00 à 17h30

Samedi de 10h00 à 12h00
et de 14h00 à 16h00

AGENCE POSTALE

Mardi de 9h00 à 11h45 et de 16h30 à 18h00

Mercredi, jeudi vendredi de 9h00 à 11h45

Samedi de 9h00 à 11h30



Commission Énergie - Travaux

LE RÉSEAU DE CHALEUR

Apéritif dînatoire pour les ouvriers de chantier



Mardi 1^{er} avril, la commune, l'EHPAD et le collège (futurs bénéficiaires du réseau) avaient organisé un apéro-dînatoire pour l'ensemble des ouvriers qui travaillent sur les différents chantiers du réseau de chaleur / chaufferie, ceci afin de les remercier pour leur engagement à notre service. Ce geste était certes symbolique, mais il était important de souligner la très bonne entente et collaboration entre tous. Moment convivial très apprécié.



Travaux en cours dans les rues

Dernière phase du réseau de chaleur en cours rue Jules Ferry. Normalement, l'ensemble du réseau sera terminé fin mai conformément au planning.

Merci d'avance de bien respecter les consignes de sécurité mises en place par l'entreprise.

Chaufferie

En parallèle au réseau de chaleur, les travaux avancent également en chaufferie.

Travaux pas faciles dus à la ferme existante (renforcements, ouvertures dans les murs en pierre etc.) Crépissage à la chaux.



Silo à bois déchiquetés

Le trou de 6 m de profondeur est terminé, radier en cours avant la préparation des murs en béton coulé.

Dans un 2^{ème} temps, la galerie technique entre le silo et la chaufferie.



CABINET MEDICAL

Travaux en cours



Le futur cabinet médical « à ciel ouvert »
avec vue de l'église...

Après la pose des huisseries, la rénovation
de la toiture est en cours



ANNIVERSAIRE DES SENIORS

Au 1^{er} janvier 2025, nous avons recensé 19 Blamontais de 90 ans et plus, résidant dans leur domicile ou pris en charge à l'EHPAD.

Comme il est d'usage, nous leur avons proposé une rencontre pour fêter cet événement avec eux.

C'est ainsi que durant ce premier trimestre, nous sommes allées rendre visite à Monsieur BRENET Claude (90 ans), que vous pouvez voir très régulièrement installé avec son épouse, sur un banc, sur la place des tilleuls, à Madame BALLAND Monique (91 ans), à Monsieur ROVERETTO Siro (90 ans), à Madame JACQUET Marcelle (96 ans).

Que de bons moments passés en leur compagnie et celle d'un de leurs proches.

Rendez-vous pris avec eux pour l'année prochaine.



Monsieur et Madame BRENET,
Madame JACQUET, Monsieur ROVERETTO



VIDE-GRENIERS

Le traditionnel vide-greniers se déroulera sur
la place des tilleuls

le **DIMANCHE 11 MAI.**

Infos et inscriptions :

<https://videgrenierblamont.blogspot.com>

Contact : pleinsfeuxlomont@gmail.com

Restauration-buvette

LES FARFADETS

« Les petits Farfadets ont pu participer au spectacle musical à la médiathèque : les valises de Fluffy ! Ils adorent également jouer avec le sable magique, ou même planter des fleurs pour l'arrivée du printemps ! »



ÉCOLE MATERNELLE

Sortie à la Damassine : verger et biodiversité

Après avoir réalisé un tri de photographies d'animaux, nous sommes allés dans le verger à la recherche de petites bêtes.

Nous avons mis les petites bêtes que nous avons trouvées dans des boîtes loupes. Puis nous les avons classées en fonction de leur famille (les insectes, les gastéropodes, les crustacés...)

Et après nous les avons remises en liberté.

Puis nous avons construit des gîtes à insectes et réalisé des insectes à partir de matériaux de la nature.



Sortie au théâtre de marionnettes de Belfort

Mardi 25 mars nous sommes allés au théâtre de marionnettes voir un spectacle intitulé La Brouille. C'est l'histoire de deux lapins qui se disputent... C'était très rigolo !

La maîtresse nous avait lu l'histoire car le spectacle est inspiré de l'album La brouille de Claude Boujon.

Avant le spectacle, nous avons visité le musée du théâtre où il y avait plein de marionnettes, de masques, de costumes...



AU COLLÈGE

Mais ils sont fous... ces Romains !

Dimanche 16 mars, les 62 latinistes de 5^e, 4^e et 3^e du collège ont pris le bus direction l'Italie, Rome précisément, pour découvrir toutes les folles et somptueuses réalisations de nos voisins.

Après une longue nuit en bus, tout le monde s'entasse dans le métro, direction le Vatican où nous avons pu admirer, depuis la coupole, la vue sur la capitale et les Apennins enneigés et dans la basilique, l'architecture baroque. Ensuite, promenade dans différents quartiers en découvrant les places magnifiques et pour finir l'imposant Colisée. Le soir, repos bien mérité dans un hôtel en bord de mer ; le lendemain, nous avons apprécié la balade matinale sur la plage.

Le deuxième jour : déambulation dans les rues et jardins de l'EUR, le quartier mussolinien. Nous avons découvert le brutalisme de cette architecture contemporaine et visité la basilique de l'EUR avec sa coupole de 73 mètres de haut. L'après-midi, nous nous sommes promenés dans les somptueux jardins de la Villa d'Este à Tivoli et avons contemplé ses magnifiques fontaines.

Le troisième jour : visite de Cinecittà, emblème du cinéma italien où beaucoup de films de Federico Fellini ont été tournés. L'après-midi, saut dans le bus direction Naples...

Le quatrième jour fut consacré à la montée au Vésuve, un des volcans les plus dangereux du monde, au pied duquel quelques millions de personnes vivent sans crainte. Cette montée au Vésuve ne fut pas une tâche facile, mais en haut, nous avons admiré cette vue imprenable sur toute la baie de Naples, à plus d'un kilomètre du sol. La visite du site antique d'Herculanum fut un vrai saut dans le temps, nous avons admiré la qualité de conservation des maisons anciennes et la beauté des fresques et mosaïques qu'elles contiennent.

Le dernier jour, vendredi 21 mars, nous avons visité le magnifique musée archéologique de Naples puis déambulé dans ses rues étroites et typiques.

Et pour finir, une glace réconfortante et appréciée, et une goûteuse pizza pour se préparer au long voyage du retour.

Jules Klinguer



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Les élèves de CM1-CM2 créent un Parcours Permanent d'Orientation

Les élèves de la classe de CM1-CM2 travaillent depuis deux ans sur la création d'un PPO (Parcours Permanent d'Orientation) qui sera installé au terrain multisports des Combottes.

Au cours de l'année scolaire dernière, avec l'aide de Guy Gutshenritter, membre de l'association « Orientation Team Besançon » et spécialiste dans ce genre d'installation, les élèves avaient déjà pu se familiariser avec ce type de pratique sportive. À cette occasion, toute la classe avait installé un parcours provisoire fabriqué en classe, qui est toujours à la disposition de la population.

Place aux choses sérieuses ! Cette année, les élèves se sont familiarisés avec le logiciel INKSCAPE et ont fabriqué 30 nouvelles balises flambant neuves en classe, qui seront posées de manière pérenne. Ils ont également participé à l'élaboration d'un panneau d'information qui sera installé au début du parcours. Le 26 juin 2025, l'essai sera transformé lors de l'inauguration du parcours définitif. Toute la population est bien sûr invitée et pourra, dès lors, utiliser gratuitement cette installation pour une activité de plein air, conviviale et excellente pour la santé, en famille ou entre amis...
À pratiquer sans modération !



LA CHASSE AUX OEUFS



Samedi 19 avril, c'est sous un soleil radieux qu'une armée d'enfants est partie à la chasse aux œufs. Munis de leurs paniers et accompagnés de leurs parents, tous sont repartis avec un joli butin de petits œufs en chocolat. Seuls les 3 chanceux qui ont su dénicher « le gros œuf » se sont vus offrir un grand lapin en chocolat... suisse bien sûr !
Encore un joli moment partagé, comme Festi Blam' les aime !

Rappel

MARCHÉ AUX FLEURS

SAMEDI 10 MAI 2025

De 9h00 à 13h00 (fleurs en provenance d'Alsace) à la grange derrière le cabinet médical.

Au profit des différentes activités de la MPT : consultez notre site : www.mpt-blamont.com

Un bon de commande a été déposé dans chaque boîte à lettres.

Vous pouvez également télécharger ce bon de commande sur le site ou sur l'application Intramuros.

Merci d'avance pour votre participation et soutien !



MERCREDI 4 JUIN 18H30 RENCONTRE AVEC FRANCOIS HEGWEIN

écrivain franc-comtois.

Il nous racontera son parcours d'écrivain, présentera son roman « Le vieux campeur » mais également d'autres romans, et il échangera avec vous.

Si parmi vous une personne est d'accord pour lire un passage d'un de ses livres, il suffit de nous en informer rapidement. Ce serait top !

Ce début de soirée s'achèvera autour du traditionnel pot blamontais.

Un moment partagé qui s'annonce sympathique !

On compte sur vous comme d'habitude.

Renseignements à la médiathèque.

mediatheque@blamont25.fr

Restez curieux !

Prochainement ...



MERCREDI 4 JUIN
18h30

RENCONTRE AVEC FRANCOIS HEGWEIN ÉCRIVAIN Franc-comtois POUR SON ROMAN « LE VIEUX CAMPEUR »



Renseignement à la médiathèque
mediatheque@blamont25.fr

Échanges d'ouvrages avec la médiathèque départementale (MD25)

Dorénavant, nous nous déplaçons au magasin d'accueil de la MD25 pour effectuer les échanges d'ouvrages.

Nous commençons à préparer bien en amont nos retours et nos emprunts. Merci aux bénévoles qui durant leur permanence s'investissent dans cette démarche, et pour finaliser cette opération nous devons nous retrouver. Les ouvrages sont triés, sortis de notre logiciel, mis dans des caisses, etc. Un travail qui nous oblige à fermer la médiathèque aux prêts-retours.

Ce jeudi 27 mars, nous avons échangé 300 ouvrages. Pour cette 1ère fois, nous étions deux à faire le voyage à Besançon. Il convient d'être efficace car nous n'avions que la matinée pour choisir. La livraison des caisses a été effectuée par les services de la MD25 l'après-midi du même jour.

Pour finir, nous devons enregistrer le tout dans notre logiciel et procéder au rangement dans les rayons.



*Une sélection d'ouvrages traitant de l'instruction en famille.
C'est notre nouvelle valise « Parents Enfants etc. » prêtée par la MD25.
À votre disposition jusqu'à début juin 2025. Profitez-en.*

Retour sur...

LE BUSÔTHÉÂTRE DU 21 MARS

Quel spectacle, quelle énergie, quel bon moment !

Dans le cadre de l'animation Busôthéâtre organisée par Ma Scène nationale, Body Concert était programmé le 21 mars dernier à la Mals.

Parés de lunettes, d'un bonnet de bain et chaussés de chaussettes vertes fluo contrastant avec leurs stricts costumes, les sept danseurs de

la troupe coréenne Ambiguous Dance Company rivalisent de performance, de virtuosité et d'humour. Le public, surpris et conquis, est emporté sur un tempo très rythmé dans une chorégraphie allant du ballet classique, en passant par le Hip-hop et la danse contemporaine. Un enthousiasme partagé qui aurait presque donné au public l'envie de les rejoindre. Seul bémol, peu d'inscriptions à Blamont pour ce spectacle. Pour rappel, nous bénéficions d'un transport gratuit dès lors que nous sommes plus de 20 inscrits à l'une des 3 sélections faites par la médiathèque auprès de MA Scène nationale.



Retour sur...

Bo district festival en partenariat avec Le Moloco d'Audincourt.

DANS LES VALISES DE FLUFFY

Mercredi 9 avril à la médiathèque.



Une matinée, deux séances, en compagnie de l'artiste NAST qui a présenté son spectacle d'éveil musical « DANS LES VALISES DE FLUFFY » pour les enfants jusqu'à 6 ans, avec parmi eux les petits de la crèche.

Un chouette moment, les accompagnateurs et les enfants ont apprécié, ils ont quitté la médiathèque avec le sourire.

C'est une première collaboration qui a bien fonctionné avec l'équipe du Moloco d'Audincourt qui nous a intégré dans sa programmation du festival BO-DISTRICT.

Merci au Moloco pour cette proposition, à l'artiste Nast, aux enfants et aux adultes présents.

Le prochain et dernier Busôthéâtre de la saison 2024-2025 aura lieu

MARDI 13 MAI à 20h au théâtre de Montbéliard.

Pour bénéficier du bus mis à disposition par MA SCÈNE NATIONALE, nous devons être vingt inscrits au minimum.

Parlez-en autour de vous ! On compte sur vous !

DANSE -THÉÂTRE

SYLVAIN RIÉJOU

JE BADINE AVEC L'AMOUR (PARCE QUE TOUS LES HOMMES SONT SI IMPARFAITS ET SI AFFREUX)

Avec une infinie tendresse et beaucoup d'humour, Sylvain Riéjou remonte le temps pour raconter comment, au milieu de son adolescence, la danse a marqué sa relation à la sensualité et au corps en général. Une introspection ultra rafraîchissante où l'on croise autant Patrick Swayze que Gilbert Bécaud, Offenbach ou Serge Gainsbourg !



INSCRIPTIONS jusqu'au 6 mai inclus

Chèque de 16 euros par personne à l'ordre de Ma Scène

Plus d'infos sur le site de MA Scène Nationale

Infos et réservations à la Médiathèque mediatheque@blamont25.fr

DES NOUVELLES DE L'EHPAD



- *Jeudi 20 mars* : Les résidents ont dégusté de délicieux macarons pour la journée mondiale du macaron.

- *Vendredi 28 mars* : Les résidents nés au mois de mars ont fêté leur anniversaire avec Hubert Catalan et son accordéon !

- *Vendredi 4 avril* : Un repas de bienvenue pour les nouveaux arrivants a été proposé par le comité d'accueil : un succès !

- *Lundi 7 avril* : Pour profiter du soleil, les résidents sont sortis au parc de la Panse à Seloncourt pour le goûter.

- *Mardi 8 avril* : Des résidents ont participé au Conseil de la Vie Sociale.



- *Jeudi 10 et Vendredi 11 avril* : Des résidents ont pu tester avec MA SCENE NATIONALE de PMA une station d'écoute collective sonore et d'autres l'ont testée de manière individuelle.

- *Lundi 14 avril* : Des résidents sont sortis faire leurs courses.

- *Mardi 15 avril* : Les résidents ainsi que les enfants du multi-accueil Les Farfadets ont participé ensemble à la traditionnelle chasse aux œufs. Un beau moment de partage entre petits et grands !

- *Mercredi 16 avril* : Des résidents ont participé au forum bien vieillir à Audincourt.

- *Jeudi 17 avril* : Les résidents ont pu assister au temps d'échange protestant.

- *Vendredi 18 avril* : Les résidents ont passé un bel après-midi en jouant au loto.



Paroisse Protestante

(infos complémentaires à l'annonce faite dans le Blamont Infos de MARS)

REPAS FRANC-COMTOIS
LE DIMANCHE 18 MAI à MIDI
SALLE DES FÊTES DE VILLARS LES BLAMONT

Menu

Apéritif

Pommes de terre, Saucisse, Salade, Cancoillotte

Dessert

Café

PRIX : 20 EUROS

INSCRIPTION AUPRES DE SYLVIE RICHE : 06/16/33/72/64



INFOS SANTÉ

MAI 2025

MEDECINS

APPELER LE **116117**

Si urgence appeler le 15

Le service de garde va du samedi 12 H (ou veille de jour férié à 20 H) au lundi (ou lendemain de jour férié) à 8 H et toutes les nuits de la semaine de 20 H à 8 H.

PHARMACIES

Le service de garde du dimanche (ou du jour férié) va du samedi (ou de la veille du jour férié) à 19 H au lundi (ou lendemain de jour férié) à 9 H. Le service d'urgence la nuit en semaine est assuré par la pharmacie de garde le dimanche (ou le jour férié) précédent.

Samedi 3 dimanche 4 et jeudi 8

DOILLON à Pont-de-Roide/Vermondans

Samedi 10 et dimanche 11

PEGEOT à Pont-de-Roide/Vermondans

Samedi 17 et dimanche 18

ANEDDA à Mathay

Samedi 24 et dimanche 25

SAGUIN à Saint-Hippolyte

Jeudi 29

PEGEOT à Pont-de-Roide/Vermondans

Samedi 31 mai et dimanche 1^{er} juin

LESCA à Blamont

Le planning étant susceptible de modifications, vous pouvez appeler le **3237** pour confirmation.

CABINET INFIRMIER

Le cabinet infirmier de Blamont est joignable à tout moment au **03.81.30.04.68**

Un système de transfert d'appel vous permet d'entrer rapidement en contact avec une infirmière.

DENTISTES

Le service de garde est assuré les dimanches et jours fériés de 9 H à 12 H.

Pour connaître le dentiste de garde il convient désormais d'appeler le **3966** ou le service des urgences du centre hospitalier au **03.84.98.20.20**

SERVICE D'ACTION SOCIALE PMA

Le service social PMA installé en mairie de Blamont est joignable sur rendez-vous en appelant le

03.81.35.32.83 ou le **06.31.02.84.30**



ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG

DON DU SANG

Renseignements : **03 81 61 56 15**

- **Lundi 19 mai**

de 15h30 à 19h30

Salle du Majestic à Mandeure

- **Samedi 24 mai**

de 08h30 à 12h30

Foyer municipal à Audincourt

- **Mardi 27 mai**

de 15h30 à 19h30

Salle polyvalente à Bourguignon